



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

Projet régional de développement des chaînes de valeur du riz résilientes en Afrique de l'Ouest (REWARD) – Opération régionale de la CEDEAO

Sous-composante 3.2 du programme multinational REWARD « Appui aux réformes politiques et réglementaires régionales, et à l'harmonisation au niveau de la CEDEAO, pour des chaînes de valeur du riz compétitives par rapport aux importations ».

Code SAP : P-Z1-AA0-163

Numéro de subvention : 2100155043842

Nom du projet : REWARD – Projet régional de la CEDEAO

Termes de référence (TDR) pour Spécialiste en suivi et évaluation de projets – Consultant individuel

1. Arrière-plan

À propos de l'Agenda du riz de la CEDEAO

En Afrique de l'Ouest, la consommation de riz de haute qualité dépasse l'offre locale, ce qui entraîne l'importation continue de riz blanchi d'Asie pour répondre à la demande. La croissance démographique, l'urbanisation et l'évolution des préférences des consommateurs ont encore creusé le déficit d'approvisionnement, et aucun pays d'Afrique de l'Ouest n'a pu atteindre l'autosuffisance en riz malgré les conditions agroclimatiques et la disponibilité en eau adéquates pour répondre à la demande régionale. La région est l'une des plus vulnérables au monde, confrontée à des défis majeurs liés à son climat, ses tendances démographiques, ses cadres institutionnels, ses conditions économiques, ses problèmes environnementaux et ses modes de subsistance. Avec une population de plus de 360 millions d'habitants, plus de 55 % des Ouest-Africains vivent en zone rurale et dépendent fortement des ressources naturelles pour leur développement socio-économique. Face à cette situation, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est engagée résolument à transformer l'agriculture et à renforcer la sécurité alimentaire et la résilience.

En 2014, les autorités de la Commission de la CEDEAO ont adopté l'« Offensive Riz », un cadre stratégique visant à relancer durablement la riziculture en Afrique de l'Ouest et à soutenir les stratégies nationales de développement de la riziculture des États membres en vue d'atteindre l'autosuffisance en riz d'ici 2025. Afin d'accélérer la mise



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

en œuvre de l'Offensive Riz, un Plan d'Action Régional Riz a été élaboré en 2020 pour garantir que la région atteigne cet objectif. Pour y parvenir, la CEDEAO s'est associée à plusieurs partenaires de développement, notamment la Fondation Bill & Melinda Gates, la GIZ, la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement, le FCDO, l'AGRA, la JICA/CARD, la Banque mondiale, entre autres. Ensemble, un « Observatoire du Riz de la CEDEAO » (ORE) régional a été créé en tant que plateforme multipartite. L'ORE, hébergé par la Commission de la CEDEAO à Abuja, au Nigéria, coordonne les programmes liés au secteur rizicole, les investissements publics et privés et les recommandations politiques à l'intention des principaux décideurs. Parallèlement, des plateformes nationales du riz sont en cours de création, composées principalement d'acteurs du secteur privé tout au long de la chaîne de valeur, en plus de représentants de la recherche, du gouvernement et de la société civile, afin de coordonner les investissements et les politiques spécifiques à chaque pays.

Plus récemment, alors que l'Offensive Riz et le Plan d'Action Régional (2020-2025) arrivent à leur terme, la Commission de la CEDEAO a élaboré, avec le soutien de ses partenaires, une Feuille de Route Régionale Riz (2025-2035). Il s'agit d'une extension de l'Offensive Riz et d'un cadre unifié pour orienter les investissements et les interventions ciblées dans le développement du secteur rizicole en Afrique de l'Ouest au cours des dix (10) prochaines années afin d'atteindre l'autosuffisance en riz.

Face à ces défis, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est engagée résolument à transformer l'agriculture et à renforcer la résilience de la sécurité alimentaire. Pour répondre à ces priorités, la CEDEAO a obtenu un financement de la Banque africaine de développement pour mettre en œuvre le Projet de développement des chaînes de valeur rizicoles résilientes (REWARD) en Afrique de l'Ouest.

Bref aperçu du programme REWARD

REWARD, une initiative d'investissement multinationale d'environ 500 millions d'UC, se présente comme un programme régional de développement de la riziculture financé par la BAD dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. Cela comprend (i) 14 projets nationaux (aucun investissement national au Cap-Vert car il n'y a pas de production rizicole mais ce pays est impacté par les politiques et réglementations régionales du sous-secteur rizicole) axés sur la production, la productivité, la transformation et la commercialisation du riz ; et (ii) deux (2) opérations régionales qui seront exécutées



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

par des institutions et agences spécifiques : l'une dirigée par la CEDEAO, qui soutiendra les réformes politiques et réglementaires et l'harmonisation aux niveaux régional et national, et l'autre dirigée par AfricaRice pour un appui technique régional visant à favoriser l'innovation dans les chaînes de valeur du riz.

Alignement de REWARD sur Dakar 2. En janvier 2023, les chefs d'État de 34 pays africains se sont réunis à Dakar pour le Sommet organisé conjointement par l'Union africaine (UA) et la Banque africaine de développement (BAD) sur le thème « Nourrir l'Afrique : souveraineté alimentaire et résilience ». La Déclaration de Dakar issue du Sommet a été entérinée par une résolution du 36e Sommet de l'UA en février 2023 par laquelle les chefs d'État se sont engagés à (i) accroître durablement la production et la productivité des chaînes de valeur agricoles principalement orientées vers la réalisation de la souveraineté alimentaire telle que définie dans les Pactes sur l'alimentation et la nutrition, (ii) renforcer l'accès aux financements publics et aux partenaires au développement, mener des réformes favorables à l'investissement du secteur privé et (iii) assurer la mise en œuvre des Pactes sous l'égide des Conseils présidentiels nationaux selon un calendrier défini. L'examen des Pactes a révélé que le riz a été salué par les chefs d'État comme une denrée stratégique majeure pour leur souveraineté alimentaire. A cet égard, REWARD constitue l'une des réponses opérationnelles phares de la CEDEAO et de la BAD au financement des Compacts des 15 pays de la CEDEAO.

REWARD est conçu selon une approche de groupe prenant en compte l'état de préparation des bénéficiaires et des emprunteurs. Le premier groupe comprend deux pays et deux organisations régionales, à savoir : la Guinée-Bissau, la Gambie, AfricaRice et la CEDEAO (REWARD-G1). Il a été approuvé par le Conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement le 20 novembre 2024. Chaque opération d'investissement nationale et régionale est mise en œuvre par sa propre unité de mise en œuvre de projet (UMP), sous l'autorité de son agence d'exécution, et est indépendante d'un point de vue fiduciaire. En tant que programme multinational, REWARD s'appuie sur un cadre d'activités global, structuré autour de quatre composantes :

Composante 1 (niveau national) : Développer des systèmes de production de riz durables et résilients au climat pour assurer une quantité et une qualité adéquates aux meuniers, avec 3 sous-composantes : Sous-composante 1.1 - Développer des infrastructures et des services de gestion durables et résilients au climat dans les systèmes de production de riz ; Sous-composante 1.2 - Améliorer la disponibilité et l'accès aux intrants de qualité, aux services de mécanisation et aux connaissances pour une agriculture résiliente au climat ; et Sous-composante 1.3 - Appui technique régional



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

pour favoriser l'innovation dans les chaînes de valeur du riz (mis en œuvre par AfricaRice en tant qu'appui national).

Composante 2 (niveau national) : Promotion de la transformation du riz et de la commercialisation du riz compétitif produit localement, avec 4 sous-composantes : Sous-composante 2.1 - Développer/moderniser les infrastructures de transformation et renforcer les capacités des petits agriculteurs et des acteurs commerciaux tout au long de la chaîne de valeur ; Sous-composante 2.2 - Développer des systèmes d'information, des technologies innovantes (y compris numériques) et des labels axés sur le consommateur pour améliorer l'accès au marché ; Sous-composante 2.3 : Promouvoir l'investissement du secteur privé en soutenant les entreprises et en améliorant la disponibilité du financement tout au long de la chaîne de valeur ; et Sous-composante 2.4 : Appui technique régional pour favoriser l'innovation dans les chaînes de valeur du riz (mis en œuvre par AfricaRice en tant qu'appui national).

Composante 3 (Niveau Pays + Régional : Appui aux politiques régionales de la CEDEAO) - Appui aux réformes politiques et réglementaires, harmonisation régionale, pour une chaîne de valeur du riz compétitive face aux importations, avec 2 sous-composantes : Sous-composante 3.1 - Appui aux réformes politiques et réglementaires nationales pour des chaînes de valeur du riz compétitives face aux importations ; et Sous-composante 3.2 - Appui aux réformes politiques et réglementaires régionales, et harmonisation au niveau de la CEDEAO, pour des chaînes de valeur du riz compétitives face aux importations (la sous-composante 3.2 du programme multinational REWARD étant le projet régional REWARD-CEDEAO actuel).

Composante 4 (pays, AfricaRice et CEDEAO) : Coordination et gestion du programme, telles que discutées et convenues avec la CEDEAO.

Afin de mettre en œuvre la composante régionale du programme REWARD, pilotée par la CEDEAO, la Commission de la CEDEAO recherche un expert en suivi et évaluation, basé à l'Unité de mise en œuvre du projet REWARD à Abuja, au Nigéria. Son objectif principal est de garantir l'efficacité du suivi de la mise en œuvre du projet REWARD et de l'évaluation de son impact sur le développement, de suivre les progrès et de fournir des orientations sur la stratégie globale de suivi et d'évaluation et la mise en œuvre des activités connexes, directement et par l'intermédiaire des partenaires au développement. Il/Elle sera directement rattaché(e) au Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural.

2. Résumé du poste et étendue des travaux



Le/La spécialiste du suivi et de l'évaluation sera responsable de la planification, de la supervision, du suivi et de l'évaluation du projet, y compris l'élaboration, la mise à jour et la diffusion du suivi de toutes les activités clés du projet, ainsi que de leur suivi. Il/Elle mettra à jour les indicateurs clés de performance annuels du projet et suivra la contribution des activités du projet aux résultats, notamment à la réalisation des objectifs généraux du projet. Il/Elle sera responsable de l'évaluation critique et de l'analyse d'impact des activités du projet. Il/Elle sera directement rattaché(e) au/à la coordinateur(trice) du projet REWARD, sous la supervision générale du/de la directeur(trice) de l'agriculture et du développement rural.

Le rôle sera initialement d'une durée d'un (1) an, avec possibilité de prolongations annuelles jusqu'à la fin du projet, sur présentation de performances satisfaisantes et de la disponibilité du budget.

3. Activités principales de la mission

Les principales activités de la mission comprennent, sans toutefois s'y limiter :

- a) Mettre en place et opérationnaliser un système de suivi et d'évaluation
- b) Entreprendre une analyse systématique des données collectées via le système de suivi et d'évaluation afin de tirer des enseignements, de mettre en évidence les problèmes clés et de les porter à l'attention de la direction du projet.
- c) Définir le besoin d'études spécifiques et superviser la conception et l'exécution.
- d) Planification stratégique et définition/révision de l'orientation et du contenu des activités du projet pour assurer la compatibilité avec l'approche et les lignes directrices du projet.
- e) Contribuer à la préparation du plan de travail annuel et du budget du projet sur la base des propositions soumises par la direction de l'agriculture et du développement rural ;
- f) Maintenance des systèmes d'information de gestion et de suivi et d'évaluation ;
- g) Entreprendre une analyse systématique des données de suivi pour générer des leçons apprises et des problèmes clés et les porter à l'attention de la direction du projet.
- h) Superviser les enquêtes de base si elles sont confiées à un organisme externe.
- i) Contribuer à l'analyse et à la production de rapports de données en fonction du contexte du projet de la BAD.
- j) Suivre les activités du projet dans le cadre du projet ECOWAS REWARD.
- k) Examiner les rapports, valider les données et les alimenter dans le système régional de S&E



- l) Suivre l'avancement global vers les objectifs du projet et signaler les retards dans la mise en œuvre
- m) Fournir un soutien continu en matière de S&E au projet (par exemple, renforcement des capacités)
- n) Contribuer au système régional de S&E en identifiant les défis et en formulant des ajustements/améliorations
- o) Capitaliser les activités du projet et publier les réussites des activités
- p) Soutien à la rédaction des termes de référence et accompagnement des consultants
- q) Rapport sur l'avancement des indicateurs clés de performance du projet REWARD pour le rapport annuel, les demandes du comité de pilotage et les assemblées générales.
- r) Développer et tester des questionnaires pour les efforts de collecte de données sur un large éventail de sujets (rendement, nutrition, pratiques agricoles, etc.)
- s) Programmer des questionnaires (si nécessaire ou approprié) dans des applications de collecte de données standard (par exemple ODK, Kobo Toolbox, etc.)
- t) Effectuer des analyses statistiques d'une variété d'ensembles de données, y compris le nettoyage et la préparation des données
- u) Synthétiser les résultats dans des formats clairs, cohérents et visuellement attrayants (séries chronologiques, graphiques en cascade, etc.)
- v) Élaborer et fournir des contributions aux rapports d'avancement semestriels et annuels (et à tout autre rapport ad hoc) conformément aux délais et aux exigences de contenu et de qualité
- w) Travailler avec les comités techniques d'AfricaRice pour prioriser les questions clés de S&E.
- x) Aider le coordinateur du projet à suivre et à vérifier les indicateurs clés de performance gérés dans le cadre du projet ECOWAS REWARD afin de fournir des mises à jour trimestrielles au comité de pilotage sur les progrès et les problèmes nécessitant une attention particulière.
- y) Soutenir la maintenance d'une section du site Web de l'ERO liée à la gestion des connaissances (avec le soutien d'un sous-traitant) et à la plateforme d'apprentissage en ligne DARD.
- z) En collaboration avec l'expert en communication, créer des produits de gestion des connaissances à partager avec des publics internes et externes.



4. Qualifications et expérience

- a) Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat dans l'une des matières (suivi et évaluation, économie, planification de projets, statistiques et études de développement, etc.)
- b) Un Master serait un atout supplémentaire
- c) Doit avoir au moins 4 ans d'expérience post-universitaire dans le domaine du suivi et de l'évaluation de projets.
- d) Expérience de travail en collaboration avec des acteurs du secteur privé (entreprises, associations, commerçants)
- e) Expertise démontrée dans le développement et la gestion de systèmes de suivi et d'évaluation de projets, y compris le contrôle et l'analyse de la qualité des données
- f) Connaissances de base sur le mécanisme de fonctionnement des chaînes de valeur agricoles (des connaissances spécifiques au riz sont un atout).
- g) Capacité à utiliser les logiciels standards Microsoft Office (Word, Access, Excel et Power Point).
- h) Excellentes compétences interpersonnelles et capacité à interagir efficacement avec des collègues de diverses disciplines.
- i) Solides compétences en matière d'organisation, de planification et de programmation du travail.
- j) Excellentes compétences en communication et en présentation, tant à l'oral qu'à l'écrit, en anglais et/ou en français avec une connaissance pratique de l'autre langue.

5. Durée et lieu d'affectation

La mission débutera à l'issue du processus de sélection et à la signature du contrat. Le projet devrait se terminer en décembre 2029. Le contrat du spécialiste en suivi et évaluation de projet sélectionné sera d'une durée de 12 mois, renouvelable une fois, sous réserve de résultats satisfaisants et du respect des règles en vigueur. Le lieu d'affectation sera l'Unité d'exécution du projet REWARD, située au sein de la Direction de l'agriculture et du développement rural de la CEDEAO à Abuja, au Nigéria.

6. Rapports

Le spécialiste du suivi et de l'évaluation du projet sera un membre à temps plein de l'unité de mise en œuvre du projet (PIU) et relèvera du coordinateur du projet.

À la fin de la mission, les résultats de l'expert en suivi et évaluation de projet seront évalués sur la base des critères suivants :



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

- a) Compétence professionnelle
- b) Compétences analytiques, de raisonnement, d'organisation et de communication
- c) Fiabilité et organisation
- d) Sortir
- e) Qualité du travail réalisé.

7. Vérifications nécessaires

Le Consultant s'engage à exécuter les prestations conformément aux termes de référence et à les exécuter avec diligence, efficacité et économie, conformément aux techniques, pratiques, professionnalisme et normes de conseil généralement reconnus par la Banque africaine de développement. Pour toute question relative aux prestations, le Consultant agira toujours en tant que conseiller loyal de la DARD et soutiendra et préservera toujours ses intérêts légitimes.

8. Soumission de candidature

Dossier de candidature

- Une lettre de manifestation d'intérêt/motivation, incluant la date de disponibilité.
- Un curriculum vitae récent fournissant des détails sur l'expérience professionnelle et les missions similaires.
- Trois références professionnelles (nom complet, fonctions actuelles et précédentes, numéros de téléphone et contacts e-mail) ;
- Copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé.
- Copies des certificats de travail ou de prestation de services, tels qu'énumérés dans le curriculum vitae.

Le dossier doit comprendre les documents académiques et autres documents professionnels pertinents, en anglais ou en français, à remettre dans une enveloppe scellée portant clairement la mention du poste à pourvoir ou à soumettre par courriel à l'adresse ci-dessous au plus tard le **XXX 2025 (17h00 WAT)**. La manifestation d'intérêt doit être présentée sous la forme d'un fichier PDF unique. La Commission de la CEDEAO se réserve le droit de ne pas examiner les candidatures ne respectant pas les conditions de soumission ci-dessus. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant à l'adresse courriel suivante : **XXXX avec pour objet « REWARD Project Monitoring and Evaluation Expert - CEDEAO »**.

À l'attention de : Direction de l'Agriculture et du Développement Rural.
Place de la rivière Annex



ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO

496, rue Abogo Largema
Quartier central des affaires
Abuja
Nigeria

E-mail: atraore@ecowas.int ; badebowale@ecowas.int

9. Méthode de sélection

Le processus de sélection se déroulera en deux phases :

- Sélection et analyse des CV : à l'issue de cette phase, les candidats seront classés par ordre de mérite en fonction des notes obtenues lors de l'évaluation des CV.
- Phase d'entretiens : les candidats présélectionnés seront interviewés individuellement par un jury. Le meilleur candidat à l'issue de l'entretien sera recommandé pour les négociations contractuelles.

Notes importantes à l'intention des candidats :

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour des entretiens.

La Commission de la CEDEAO se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à candidatures.